



Tenue officielle des arbitres

Thématique : Formation & Emploi

Destinataires : Ligues, Comités et Clubs

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Echéance de réponse :

Comme vous le savez, la FFBB a signé un contrat avec un nouvel équipementier pour la tenue des officiels (arbitres, officiels de tables de marque, statisticiens).

Une nouvelle tenue est donc disponible depuis la fin du mois d'août dernier auprès de la Boutique FFBB et les anciennes tenues ne sont plus commercialisées depuis cette date.

Néanmoins, compte-tenu de la rupture de stock temporaire due au succès de ces nouvelles tenues et donc de la difficulté de fourniture immédiate de ces équipements pour tous les officiels et de l'impact économique que peut représenter l'acquisition de ces nouvelles tenues (notamment pour les arbitres qui officient plusieurs fois par week-end et qui devraient acquérir plusieurs tenues), le Comité directeur fédéral a pris les décisions suivantes :

- Le port de nouvelle tenue des arbitres n'est nullement obligatoire pour les rencontres de Championnats régionaux et départementaux, où les tenues de l'équipementier précédent restent parfaitement utilisables.
- La seule contrainte imposée aux officiels ainsi désignés est de porter la même tenue, afin d'assurer l'uniformité vestimentaire des officiels de la rencontre.

Nous vous invitons à communiquer ces informations auprès des arbitres de vos structures.

Contact : Stéphane Kroemer

E-mail : cfo@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Stéphane KROEMER Président de la CFO	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2018-11-06 2-CFO Tenue des officiels VFIN	